



Accompagner les jeunes sur le chemin des régions

2025-2030

Présenté au gouvernement du Québec dans le cadre
des consultations prébudgétaires 2025 · janvier 2025

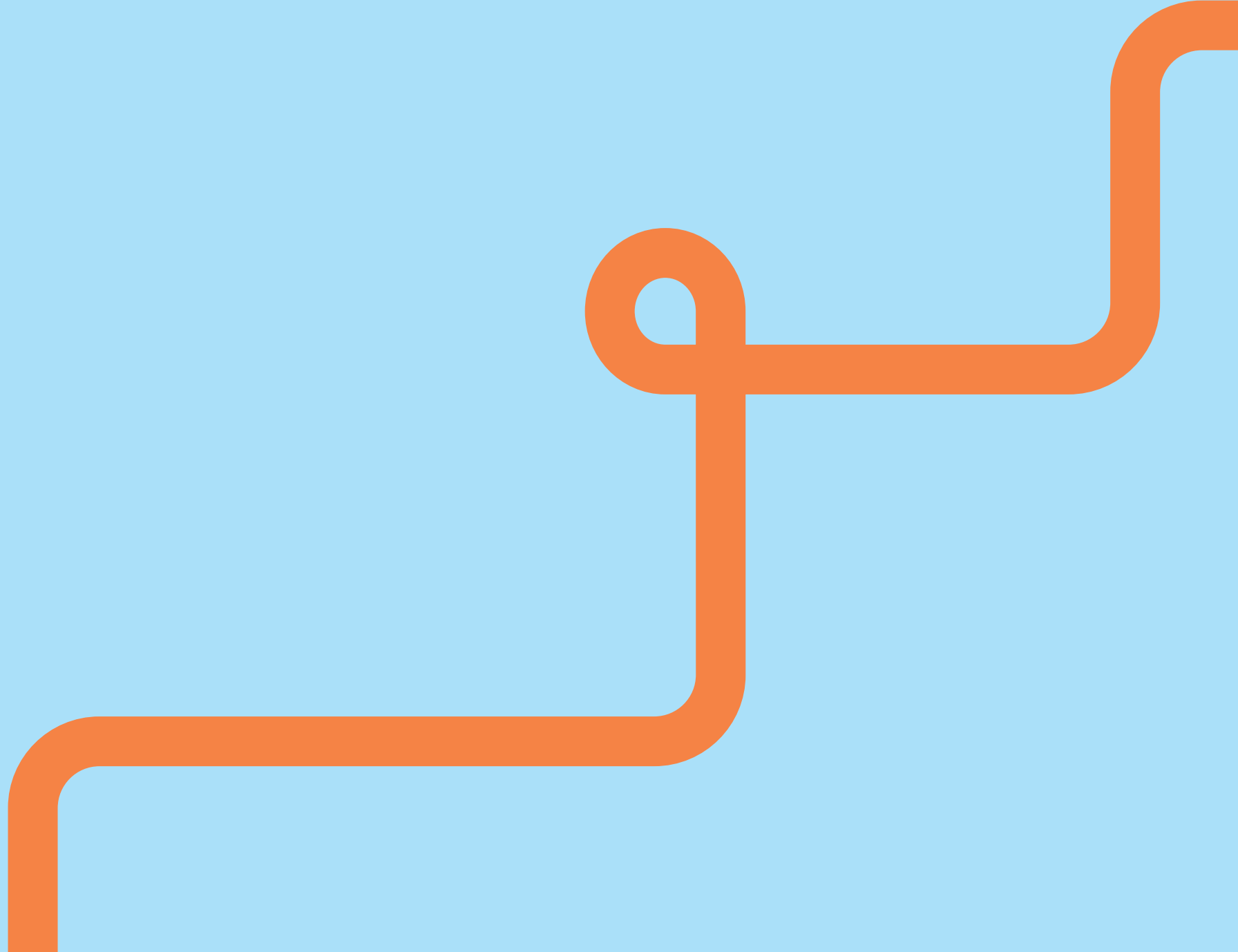


Table des matières

Introduction	04	Incitatifs à la migration	51
État de la situation	07	Indicateurs et cibles	53
Place aux jeunes en région	19	Gouvernance	55
L'évolution de PAJR	23	Conclusion	59
PAJR : une solution pour répondre aux orientations gouvernementales	36	ANNEXE I	61
Le cadre financier	43	ANNEXE II	63

Introduction

Place aux jeunes en région (PAJR) est une initiative novatrice qui vise à favoriser l'établissement des jeunes diplômé.e.s de 18 à 35 ans dans les régions

du Québec. Créée il y a plus de 30 ans, PAJR se positionne comme un véritable tremplin pour les jeunes qui souhaitent trouver un emploi stimulant

et une qualité de vie unique en dehors des grands centres urbains.

Le concept de PAJR repose sur une approche holistique qui combine l'accompagnement personnalisé, la mise en réseau et la découverte des régions. Grâce à un réseau de professionnel.le.s et de partenaires locaux, les jeunes ont accès à un soutien précieux dans leur recherche d'emploi ainsi que pour leur établissement en région. Les agent.e.s de PAJR sont là pour écouter, conseiller et orienter les

jeunes tout au long de leurs démarches, en tenant compte de leurs aspirations professionnelles et personnelles.

L'un des atouts majeurs de PAJR est sa capacité à connecter les jeunes diplômé.e.s avec les employeurs potentiels et les acteur.trice.s locaux, et ce, dans chacune des régions. Grâce à des événements de sensibilisation, de promotion et

de réseautage, les jeunes ont la possibilité de découvrir les perspectives professionnelles qui existent en région et de tisser des liens solides avec les acteur.trice.s socioéconomiques locaux. De nombreux témoignages de succès viennent attester de l'efficacité de cette approche, où les jeunes trouvent non seulement un emploi, mais aussi une véritable communauté d'accueil.



Nos services

État de la situation



Démographie jeunesse

La démographie des jeunes de 18 à 35 ans en région au Québec est un sujet d'une grande importance.

Alors que les grands centres urbains attirent souvent l'attention, il est essentiel de comprendre les tendances et les réalités démographiques qui façonnent les régions du Québec.

Au cours des dernières décennies, on a observé une tendance à l'exode chez les jeunes diplômé.e.s des régions vers les grands centres urbains, à la recherche de meilleures perspectives professionnelles et d'un style de vie plus dynamique. Cette tendance a entraîné un vieillissement de la population dans de nombreuses régions, avec des conséquences économiques et sociales importantes.

Cependant, il existe également des facteurs qui encouragent les jeunes à rester ou à retourner dans les régions. La qualité de vie, la proximité de la nature, les coûts des logements plus abordables et les communautés étroitement liées sont autant d'éléments attrayants pour les jeunes. De plus, les avancées technologiques et les possibilités de travail à distance ont ouvert de nouvelles perspectives pour les jeunes qui souhaitent concilier leur carrière et leur qualité de vie en région.

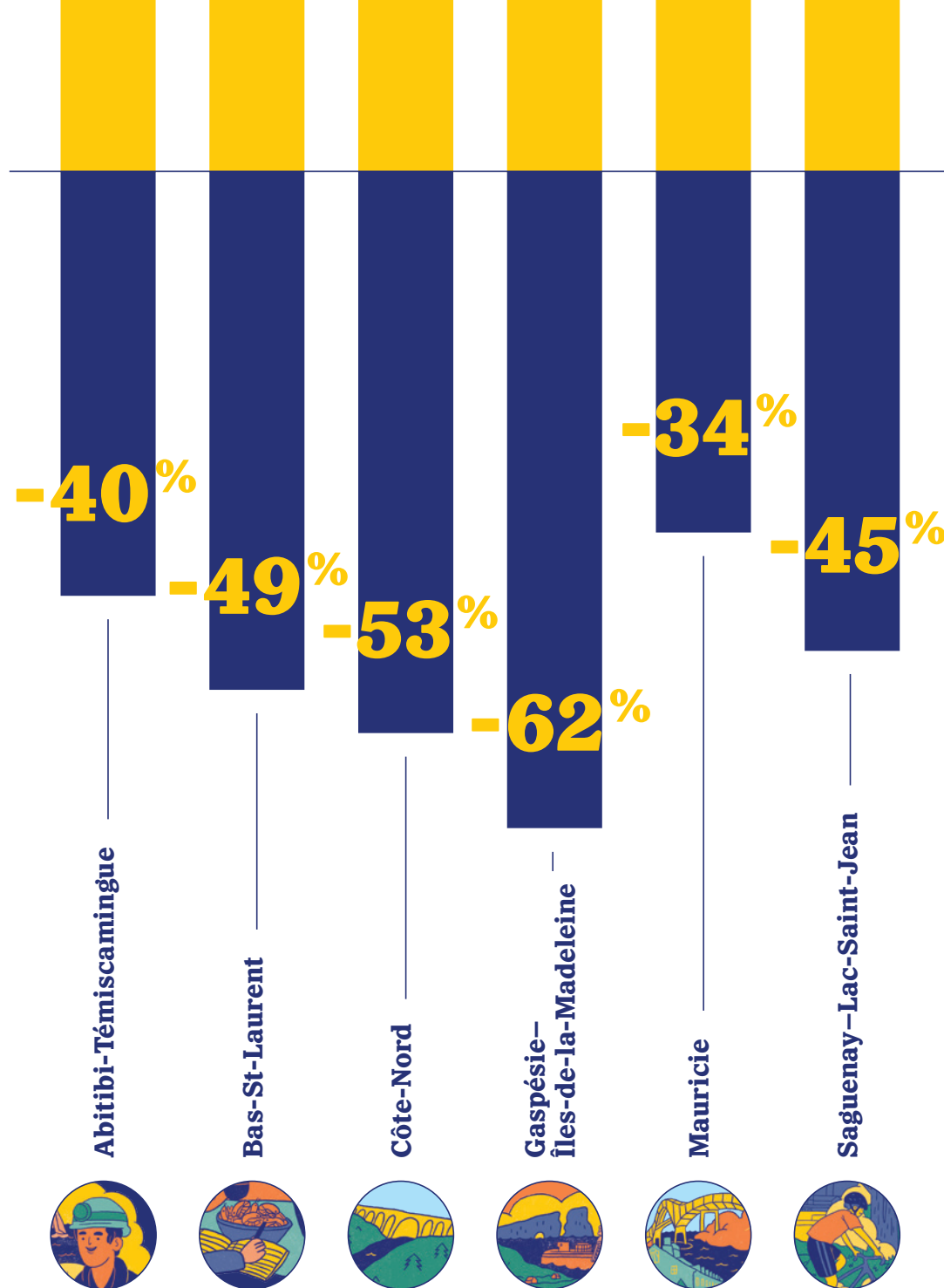
Il est également important de noter que la démographie des jeunes en région n'est pas uniforme. Certaines régions près des centres urbains ont réussi à attirer et à retenir un nombre important de jeunes et parallèlement, d'autres régions connaissent des défis plus importants en matière de démographie.

Pour mieux cerner et comprendre l'enjeu démographique des jeunes dans chacune des régions du Québec, PAJR a mandaté la Chaire-Réseau de recherche sur la jeunesse du Québec de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) pour réaliser une étude sur Les jeunes dans les régions du Québec – Évolution de la situation démographique entre 1986 et 2021.

On note que, malgré certains progrès dans les dernières années, plusieurs régions continuent de faire face à des défis en matière de démographie des jeunes. En nombre absolu, certaines régions ont perdu jusqu'à plus de 60 % de leurs jeunes depuis les 35 dernières années*.

L'enjeu démographique des jeunes en région est encore aujourd'hui un défi de taille pour nos régions et pour l'ensemble du développement économique et social du Québec. Une initiative telle que PAJR permet, en partie, de pallier cet enjeu.

**Données issues du rapport Les jeunes dans les régions du Québec - évolution de la situation démographique 1986-2021 (INRS).*



Besoin de main-d'œuvre

Les besoins de main-d'œuvre en région sont également un enjeu majeur qui influence le développement économique et social des différentes régions de la province.

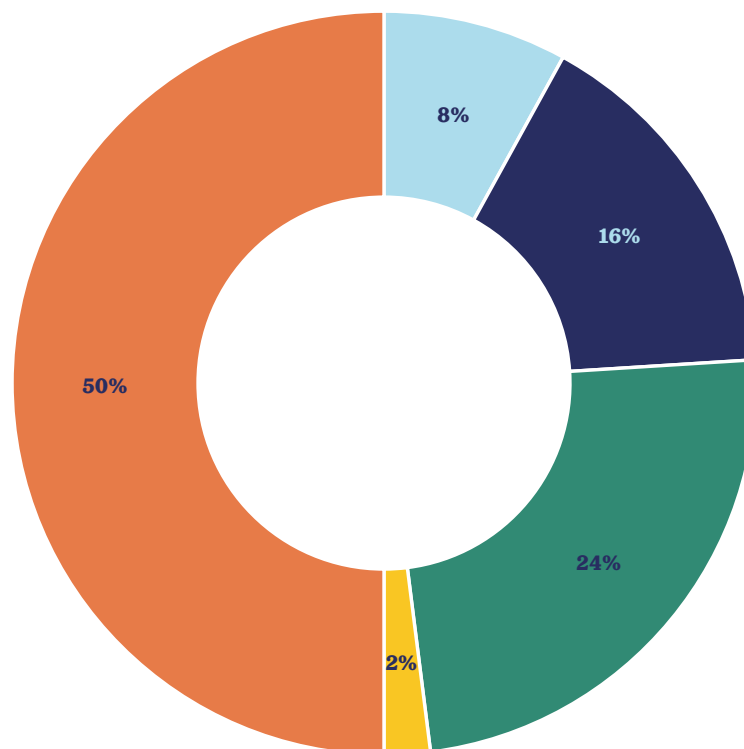
Alors que les grands centres urbains continuent d'attirer une part importante de la main-d'œuvre, les régions font face à des défis pour combler leurs besoins en personnel qualifié.

Comme nous l'avons présenté précédemment, l'un des principaux facteurs qui contribuent à ce besoin de main-d'œuvre est le vieillissement de la population. De nombreuses régions du Québec connaissent un déclin démographique, avec une population vieillissante qui prend sa retraite. Ce déclin crée un déséquilibre entre le nombre de travailleur.euse.s qui quittent le marché du travail et le nombre de jeunes qui y entrent. Cette situation se traduit par une pénurie de main-d'œuvre dans toutes les régions rurales du Québec et dans nombreux secteurs clés.

Selon les estimations d'Emploi Québec, 1 600 000 emplois seront à pourvoir d'ici 2031. De ce nombre total, 50% seront occupés par les jeunes et 24% par les immigrant.e.s.

Comment seront pourvus les emplois d'ici 2031 au Québec

Les jeunes permettront de pourvoir un emploi sur deux d'ici 2031.



L'immigration permettra de pourvoir un emploi sur quatre d'ici 2031.

■ Jeunes

■ Hausse du nombre et du taux d'activité des 65 ans ou plus

■ Population immigrante à venir

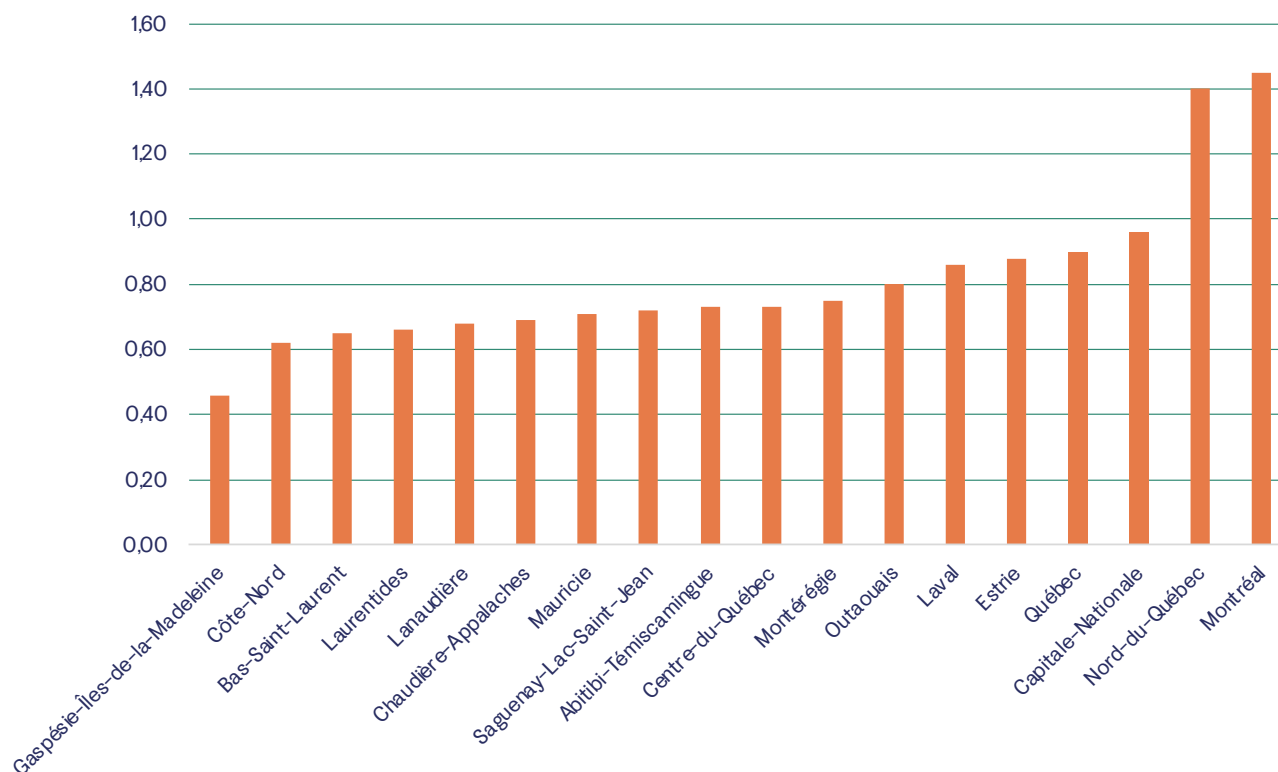
■ Hausse d'activité des 15-64 ans

■ Baisse du taux de chômage

Source : Source : Emploi-Québec (estimations)

Un déséquilibre démographique sur le marché du travail

Taux de remplacement de la main-d'oeuvre par région administrative,
Québec, 2023, ratio des personnes de 20-29 ans et des 55-64 ans



- Il n'y a pas assez de jeunes travailleur.euse.s au Québec pouvant entrer sur le marché du travail pour remplacer les travailleur.euse.s expérimenté.e.s qui prennent leur retraite.
- Il y a 20 ans ce taux de remplacement se situait à 1,3.
- Ce faible taux de remplacement est appelé à durer jusqu'au début de la décennie 2030.

Les secteurs les plus touchés par cette pénurie de main-d'œuvre comprennent l'industrie manufacturière, la construction, les soins de santé, l'agriculture et le tourisme. Ces secteurs sont essentiels à l'économie régionale et ont besoin de personnel qualifié pour maintenir leur croissance et leur compétitivité. Cependant, ils font face à des difficultés pour trouver des travailleur.euse.s qualifié.e.s localement. C'est pourquoi PAJR fait la promotion des perspectives d'emploi en région et accompagne les jeunes dans leur projet de migration.

De plus, il est crucial de reconnaître l'importance de l'immigration pour combler les besoins de main-d'œuvre en région. Les politiques d'immigration ciblées et les programmes d'intégration peuvent aider à attirer des travailleur.euse.s qualifié.e.s et à renforcer la diversité culturelle et économique des régions. Il est essentiel de faciliter l'intégration des nouveaux.elles arrivant.e.s en leur offrant un soutien approprié, des perspectives d'emploi et un environnement inclusif.

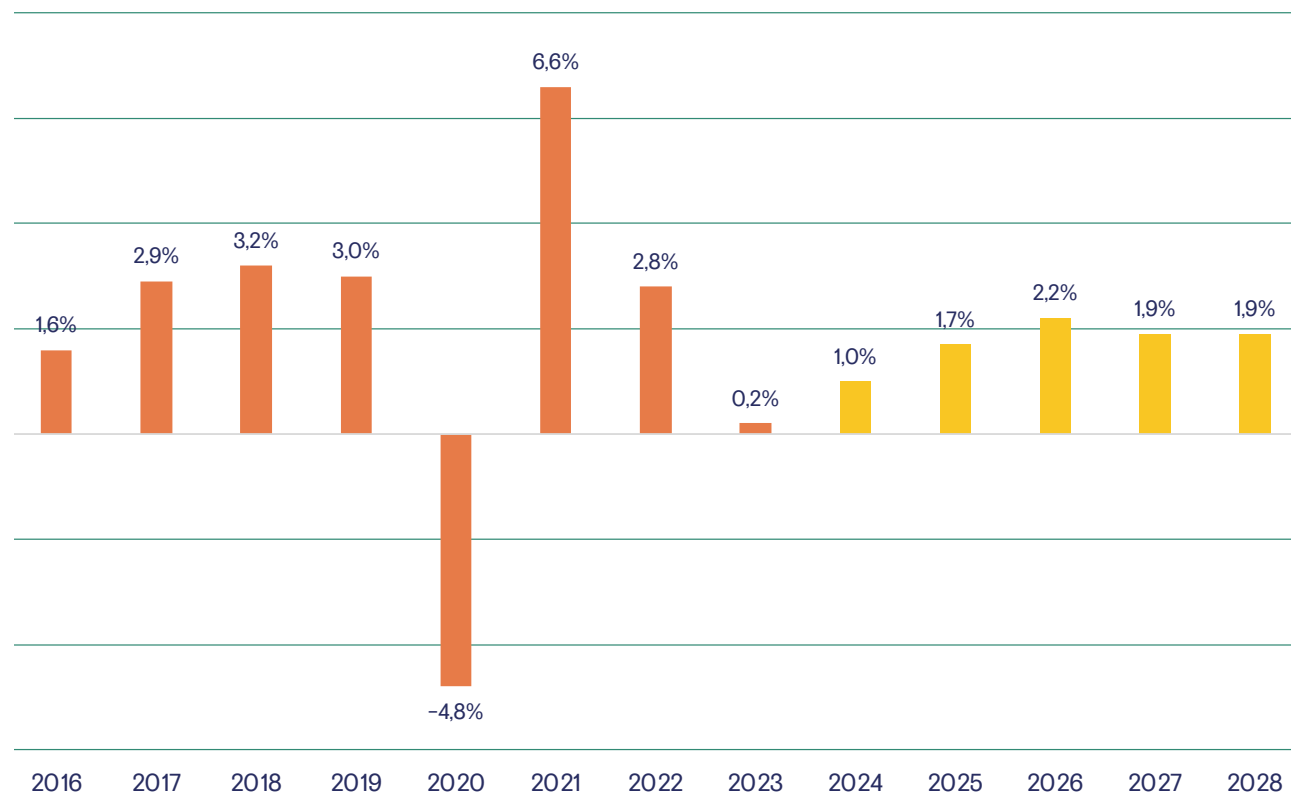
Depuis quelques années, on note une augmentation considérable des demandes d'accompagnement par nos candidat.e.s issus de l'immigration. Environ 40 % des jeunes accompagnés par PAJR sont nés à l'extérieur du Québec et migrent en région grâce à nos services.

Dans ce contexte, nous avons conçu une entente en fonction de nos forces respectives avec le projet Emplois en régions, afin d'offrir un meilleur continuum de services au bénéfice des personnes immigrantes. Trois organismes en régionalisation de l'immigration à Montréal chapeautent le projet Emplois en régions : PROMIS, le Collectif des femmes immigrantes du Québec et INICI.

Pour les prochaines années, plusieurs institutions prévoient une reprise économique ce qui engendrera une pression à la hausse sur la demande de main d'oeuvre, partout au Québec. Nous nous devons d'accompagner nos entreprises et d'accroître leur capacité à attirer des travailleurs spécialisés.

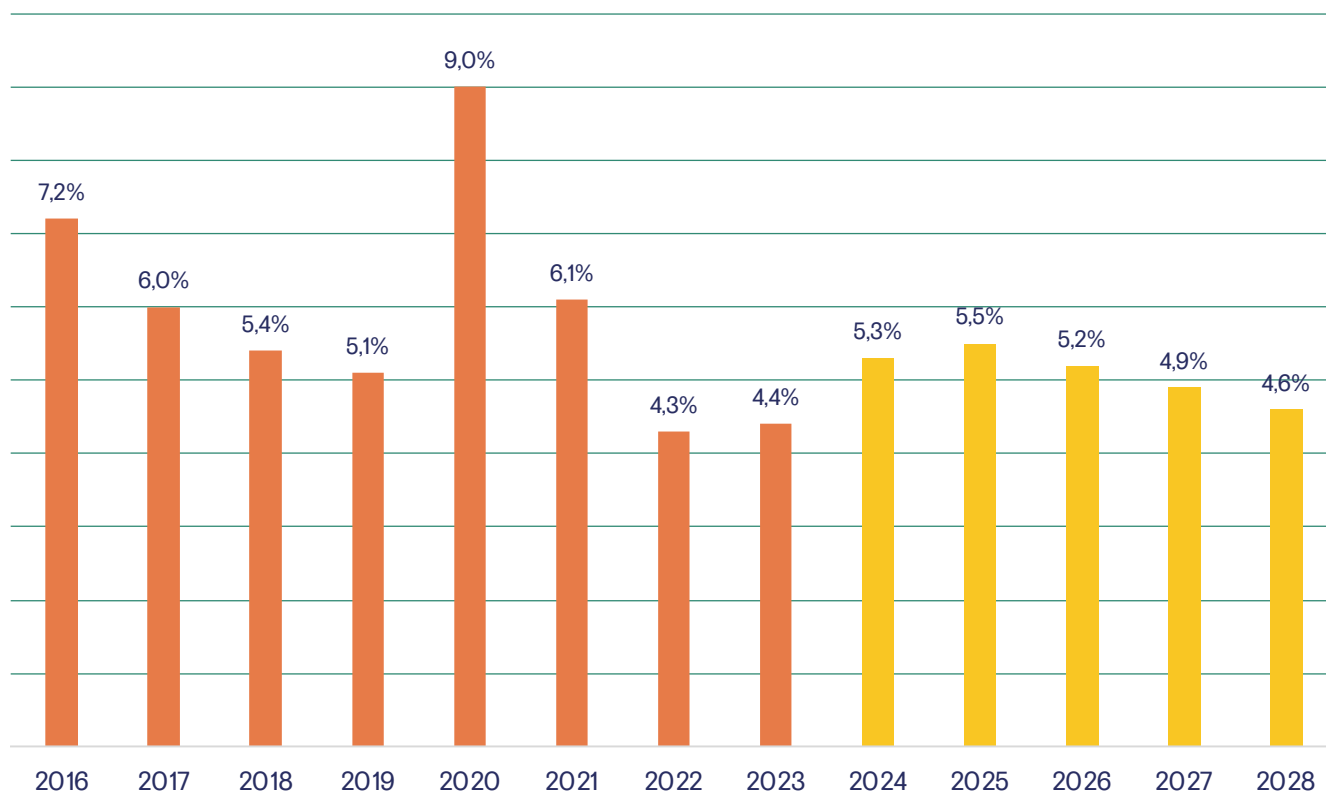
Une reprise économique à l'horizon qui va accroître les besoins de main-d'œuvre

Croissance du PIB, Québec



Source : Conference board du Canada

Taux de chômage, Québec



Le moment n'est pas à réduire la capacité de recrutement des employeurs.

Source : Conference board du Canada

Occupation du territoire

La population rurale représente près du quart de la population totale et occupe environ 90 % du territoire habité. Aujourd'hui, de nombreuses vocations concentrées auparavant dans les villes sont actuellement présentes dans l'espace rural. Ainsi cohabitent l'agriculture, l'activité commerciale, les fonctions résidentielles, de villégiature, récréatives, institutionnelles et de transformation.

Même si l'agriculture demeure une activité structurante de l'espace rural par la superficie qu'elle occupe, elle n'est plus, pour la majorité des municipalités, le moteur du développement. La ruralité d'aujourd'hui se définit donc moins par les activités qui s'y exercent que par la façon d'habiter le territoire. L'occupation dynamique du territoire rural par les jeunes au Québec revêt une importance cruciale pour diverses raisons.

Évidemment, l'occupation du territoire rural par les jeunes contribue à contrer le phénomène de l'exode rural. Depuis des décennies, de nombreux jeunes quittent les régions rurales à la recherche d'occasions économiques et éducatives plus vastes dans les centres urbains. En encourageant les jeunes à s'installer et à travailler dans les zones rurales, on peut inverser cette tendance et revitaliser ces régions.

Ensuite, l'occupation dynamique du territoire rural favorise la diversification économique. Historiquement, les régions rurales du Québec se sont principalement appuyées sur l'agriculture, l'exploitation forestière et les pêcheries. Cependant, en intégrant de jeunes professionnel.le.s, ces régions peuvent développer de nouvelles industries et de nouveaux secteurs d'activité. Les jeunes ainsi que les personnes issues de l'immigration apportent souvent des idées innovantes et une connaissance des technologies émergentes, ce qui stimule la croissance économique et crée des emplois locaux.

Par ailleurs, l'occupation dynamique du territoire rural contribue à préserver l'environnement et la biodiversité. Les jeunes sont souvent plus sensibles aux enjeux environnementaux et cherchent des modes de vie durables.

En s'installant dans les régions rurales, ils.elles s'engagent dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement et favorisent ainsi la conservation des espaces naturels. Leur présence active peut donc aider à préserver les écosystèmes fragiles et à promouvoir le développement durable.

De plus, l'occupation dynamique du territoire rural renforce le tissu social et culturel des communautés locales. Les jeunes apportent une énergie nouvelle, une diversité culturelle et une volonté de s'engager dans la vie communautaire. Leur participation aux activités locales, qu'il s'agisse de clubs sportifs, d'associations culturelles ou d'organisations à but non lucratif, contribue à renforcer le sentiment d'appartenance.

En outre, les jeunes peuvent jouer un rôle clé dans le maintien des services de proximité, tels que les écoles, les centres de santé et les commerces, qui peuvent être menacés de fermeture dans les régions rurales.

Enfin, l'occupation dynamique du territoire rural par les jeunes procure des possibilités d'épanouissement personnel et professionnel. Les régions rurales offrent souvent un rythme de vie plus calme, un accès à la nature et une qualité de vie supérieure par rapport aux centres urbains. De plus, l'occupation du territoire rural permet aux jeunes de développer une polyvalence et une autonomie accrues en raison de l'accès à des responsabilités diverses et à des occasions d'apprentissage variées.

En conclusion, l'occupation dynamique du territoire rural par les jeunes au Québec revêt une importance majeure pour la revitalisation économique, la préservation de l'environnement, le renforcement des communautés locales et l'épanouissement personnel des jeunes.

Encourager les jeunes à s'installer et à travailler dans les régions rurales doit être une priorité pour assurer un avenir durable et prospère, pour ces zones qui ont été trop longtemps négligées. C'est d'ailleurs dans cet esprit que, depuis plusieurs années, PAJR travaille en partenariat avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Place aux jeunes en région

PAJR est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'attirer, d'intégrer et d'enraciner les jeunes professionnel.le.s de 18 à 35 ans en région au Québec. PAJR peut compter sur un réseau de près de 80 partenaires qui

mettent en œuvre des projets Place aux jeunes localement dans 85 MRC rurales ([Annexe I](#)). Spécialiste depuis plus de 30 ans dans l'attraction et l'enracinement des jeunes en région, PAJR a également reçu

une reconnaissance internationale dans la catégorie *Grands projets* au [Place Marketing Forum 2021](#) en vue de valoriser les efforts qu'elle a déployés en matière d'attractivité des territoires.

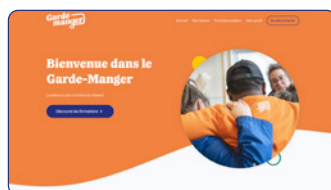
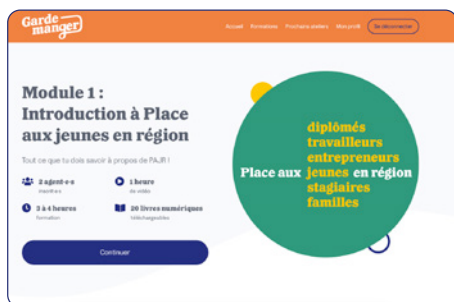
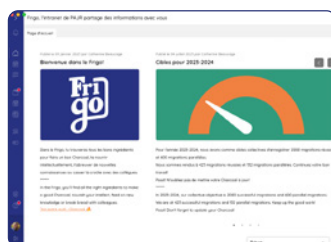
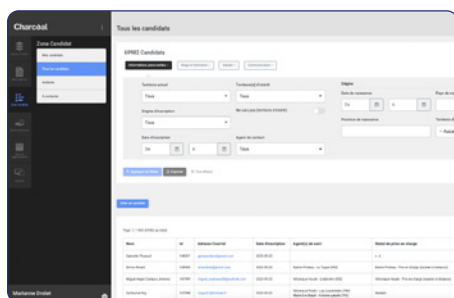
Une organisation nationale à l'écoute et proactive

À l'échelle nationale, l'équipe de PAJR s'affaire principalement à aller à la rencontre des jeunes et à promouvoir les régions en fonction de leurs besoins et de leurs aspirations. Depuis près de 30 ans, PAJR développe son réseau de contacts dans les milieux scolaires professionnels, collégiaux et universitaires pour aller vers les jeunes. Chaque année, PAJR participe à plusieurs dizaines d'événements, de journées carrières, de salons de l'emploi, etc., dans le but de promouvoir les perspectives en région auprès des jeunes.

PAJR conclut différentes ententes sectorielles avec des organisations, et plus particulièrement avec des ministères et organismes publics ou parapublics, dont le ministère de la Justice, la Sûreté du Québec, le Conseil du trésor et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. De plus, elle conclut plusieurs ententes avec d'autres organisations telles que l'Université McGill, la Fédération québécoise des coopératives forestières, Academos, le Centre de transfert d'entreprise du Québec, différents comités sectoriels de main-d'œuvre, Futurpreneur Canada, la Cage et les restaurants Normandin. Ces ententes visent essentiellement le recrutement et l'aide à l'établissement en région des jeunes qui travaillent dans ces organisations.

Les autres moyens pour joindre les jeunes sont les campagnes publicitaires, l'utilisation des médias sociaux ainsi que la tenue d'événements d'envergure, tels que la Semaine des régions (SDR) réalisée en partenariat avec Desjardins depuis plus de 10 ans. Grâce à notre site Web et à notre outil de gestion des candidat.e.s,

lorsque les jeunes manifestent un intérêt pour les régions, ils.elles sont immédiatement mis en contact avec un.e ou plusieurs agent.e.s d'un Place aux jeunes (PAJ) local, en fonction de leurs préférences. La Boussole des régions, un outil interactif, s'avère également intéressante pour les jeunes qui possèdent une connaissance moins approfondie des régions. L'équipe nationale de PAJR est également responsable de l'ensemble de la formation des agent.e.s, du développement des outils, et elle veille à cultiver la synergie à l'intérieur du réseau.



Un réseau mobilisé, structuré et productif

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la connaissance, la pertinence et la force d'impact de PAJR sont intimement liées à son réseau de partenaires répartis dans 85 MRC rurales du Québec.

D'abord, il convient d'insister sur la relation privilégiée qui existe entre PAJR et ses partenaires-promoteurs, à l'échelle locale, qui mettent en œuvre les actions et s'assurent de la qualité des interventions sur le terrain. Ceux-ci sont composés à plus de 85 % de carrefours jeunesse-emploi, mais également de quelques organismes à but non lucratif, de stratégies d'attraction des territoires, de chambres de commerce, de MRC ou de centres locaux de développement (CLD).

Concrètement, les agent.e.s de PAJ, encadré.e.s par leur partenaire-promoteur, occupent une place fondamentale par la richesse de l'information qu'ils.elles peuvent apporter aux personnes susceptibles de migrer dans leur territoire ou qui viennent de s'y établir.

Ces agent.e.s doivent posséder et entretenir une connaissance fine du marché de l'emploi, de la réalité des employeurs, des occasions d'affaires, du marché immobilier et locatif, des services municipaux, des politiques familiales, des services locaux (écoles, garderies, commerces), bref, de toute l'information susceptible de répondre aux besoins des jeunes (voir l'annexe II).

De plus, les agent.e.s occupent une place stratégique sur le plan local, par leur implication dans divers milieux socioéconomiques, notamment en ce qui a trait à l'emploi, au développement régional, à l'entrepreneuriat, à la concertation régionale, aux stratégies d'attractivité, etc.

Grâce aux outils développés ces dernières années, notamment l'outil de gestion des candidat.e.s (Charcoal) ainsi que l'intranet moderne (Frigo), l'ensemble des agent.e.s de PAJ travaillent en réseau, ce qui permet d'offrir un meilleur continuum de services, au bénéfice des jeunes. Ces outils et l'ambiance qui règne dans le réseau assurent également une meilleure rétention des agent.e.s de PAJ ainsi que le développement d'un réseau d'échange de pratiques.

Les trois mandats des agent.e.s

- 1. Connaissance du territoire et des opportunités,**
- 2. Accompagnement personnalisé,**
- 3. Organisation d'activités d'attraction et d'intégration.**

L'évolution de PAJR

Depuis le renouvellement de la convention de subvention avec le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) en 2019-2020 et grâce aux investissements octroyés par le gouvernement du Québec, soit 7 M\$ par année pour 5 ans, Place aux

jeunes en région a fortement évolué et développé son réseau. En résumé, le gouvernement a doublé ses investissements, souhaitant que PAJR double et atteigne ses nouvelles cibles de migrations réussies en région.

Force est de constater que PAJR a répondu aux attentes du gouvernement en matière de résultats et de qualité des services auprès des jeunes.

PAJR a démarré plusieurs projets en parallèle durant l'année 2019-2020 en vue de préparer le développement du réseau et d'augmenter son impact sur la migration de jeunes en région :

- Mise en place de 29 points de service, faisant passer le nombre total de 56 à 85 points de service, dans autant de MRC, avec des organisations locales, surtout des carrefours jeunesse-emploi, mais pas exclusivement ;
- Modification de l'image de marque de PAJR pour mieux joindre sa clientèle jeunesse de 18 à 35 ans. Notre nouvelle image de marque a d'ailleurs remporté plusieurs prix aux Indigo Design Awards au cours des dernières années ;
- Création d'un nouveau site Web qui offre une meilleure expérience client et qui, ainsi, joint mieux notre clientèle. Il est doté notamment d'une plateforme d'affichage d'offres d'emploi ;
- Implantation d'un nouveau système de gestion des candidat.e.s pour permettre aux agent.e.s de suivre l'évolution des projets de migration personnalisés de chacun.e des candidat.e.s. Actuellement, le système de gestion comprend environ 80 000 comptes candidat.e.s et 21 000 comptes employeurs ;
- Réalisation de campagnes publicitaires d'envergure en vue d'augmenter la notoriété de PAJR et de faire découvrir ses services ainsi que les possibilités d'emploi et de vie en région.
- Implantation d'une plateforme d'échange pour favoriser le travail en réseau des agent.e.s PAJ.
- Mise en place d'une plateforme d'apprentissage en ligne pour la formation des agent.e.s.



Un réseau de
+1000
agent.e.s

Une initiative et une image de marque primées à l'international



Conférences :

- Place Marketing Forum 2021 et 2024
- Africa Place marketing 2021

Première place

dans la catégorie Grand projet
aux Place Marketing Forum

Or

dans la catégorie Design for
Social Change aux Indigo Awards

Argent

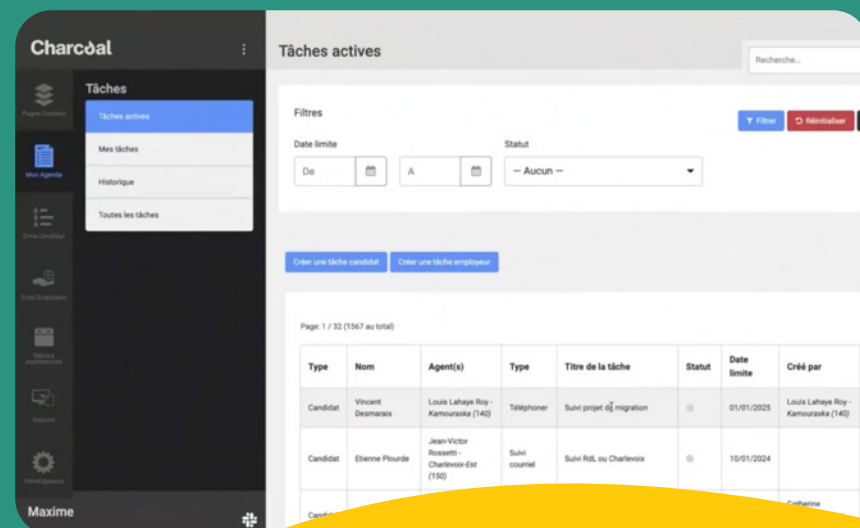
dans la catégorie Branding aux Indigo Awards

Bronze

dans les catégories Logos, Integrated Graphic Design,
Stationery/Corporate ID aux Indigo Awards



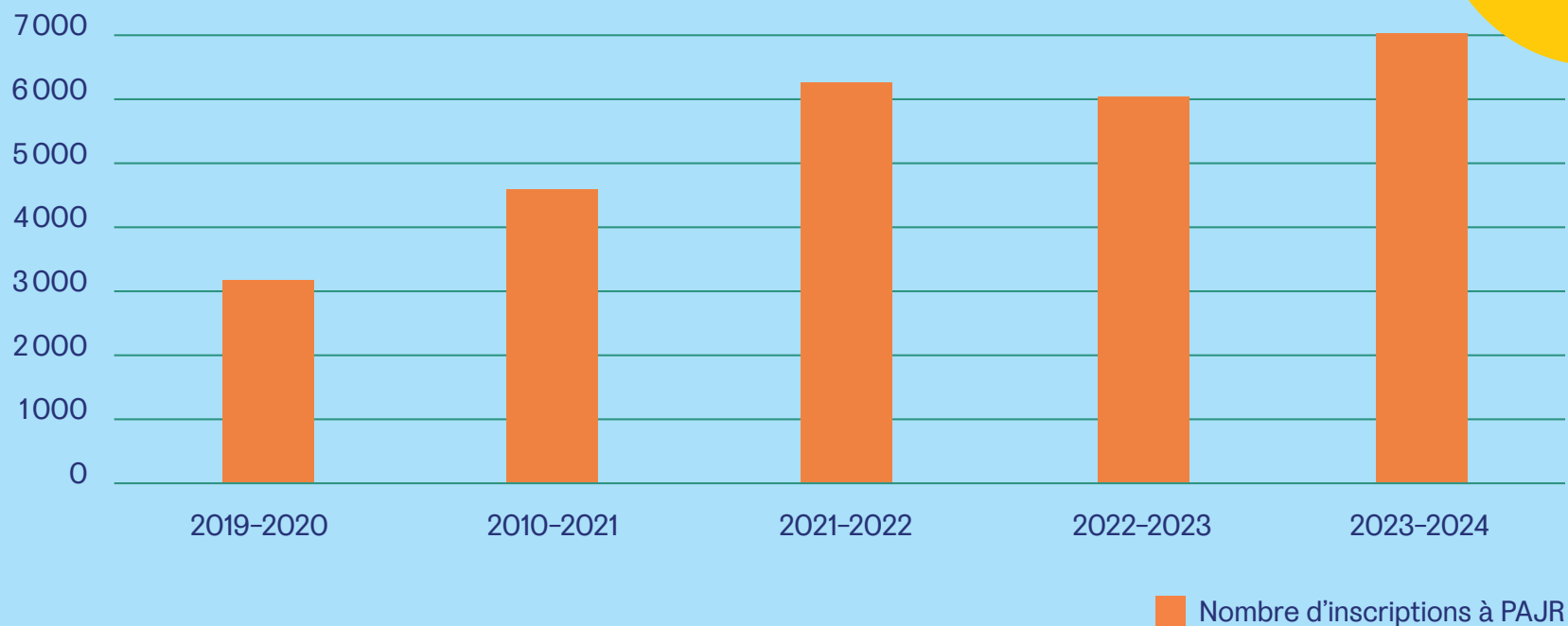
Un site Web conçu
par Locomotive,
nommée 6x *agence
de l'année* aux
Awwwards
(2018-2023)



Un système
de gestion
des candidat.e.s
utilisé par tous
nos agent.e.s

Grâce aux changements majeurs que PAJR a apportés sur le plan visuel et au recrutement, le nombre d'inscriptions annuelles sur la plateforme de PAJR a doublé au cours des dernières années, passant d'environ 3 000 inscriptions à plus de 7 000.

Nombre d'inscriptions au site de PAJR



De plus, lorsque nous questionnons nos jeunes candidat.e.s sur leur satisfaction à l'égard de nos services, nous obtenons les résultats suivants* :

**Données issues du rapport : Re conduite de l'étude de satisfaction de la clientèle et des retombées des services de Place aux jeunes en région. Léger. 11 janvier 2023.*

87 %

des jeunes accompagné.e.s étaient satisfait.e.s de la qualité générale des services de PAJR ;

85 %

des jeunes qui ont utilisé les services de PAJR ont dit que ceux-ci étaient utiles pour un déménagement en région ;

94 %

des jeunes jugent les séjours exploratoires comme étant utiles pour prévoir leur établissement en région.

On constate donc que malgré la forte augmentation du nombre d'inscriptions et d'accompagnements des candidat.e.s, ceux.celles-ci semblent toujours aussi satisfait.e.s des services déployés par le réseau.

De plus, pour mieux cerner et répertorier son impact socioéconomique, PAJR a demandé à la firme Aviseo de réaliser une étude intitulée Contribution économique des mouvements migratoires supportés par PAJR, au cours de l'été 2023.

L'étude visait non seulement à quantifier les retombées économiques, mais également les effets structurants découlant de nos activités et de nos services.

Dans le but de brosser le portrait des participant.e.s, Aviseo a réalisé une enquête électronique auprès d'une population de 10 600 jeunes que PAJR a accompagné.e.s entre 2007 et 2021. Au total, 1 672 participant.e.s ont répondu au sondage, soit près de 15 % de la population cible.

32 à 157 M \$*

sont directement attribuables
aux migrations générées par
les services de PAJR et ce...

annuellement

**Données issues du rapport Contribution économique des mouvements migratoires supportés par PAJR. Aviseo. Juillet 2023.*



*Mouvement migratoire
global en région*

287 M\$

*Jeunes qui ont trouvé
un emploi grâce à PAJR*

157 M\$

**Estimation
conservatrice de
la zone d'impact
économique de PAJR**

*Jeunes qui n'auraient
pas migré en région
sans l'aide de PAJR*

32 M\$

En combinant les effets directs, indirects et induits, nous constatons qu'en 2021-2022, les mouvements migratoires de PAJR ont généré 287,8 M \$ dans les régions du Québec et créé un total de 2 647 emplois.

Cependant, l'ensemble des effets des mouvements migratoires ne peut pas être attribué exclusivement à PAJR. Par conséquent, en se basant sur les réponses à l'enquête, il est possible d'attribuer de 11 % à 55 % des retombées économiques issues des mouvements migratoires directement à PAJR. Ainsi, la contribution économique de PAJR au PIB des régions du Québec se situe entre 32,2 M \$ et 157,9 M **pour la seule année 2021-2022**. En suivant cette même méthodologie, il est estimé qu'entre 169 et 831 participant.e.s (sur 1 514) sont en région en raison de l'accompagnement de PAJR et que sans l'organisation, les participant.e.s n'auraient pas migré ou auraient eu de la difficulté à se trouver un emploi.

De plus, lorsque les répondant.e.s sont questionné.e.s sur les effets d'entraînement qu'aurait provoqué leur déménagement quelques années après celui-ci, 15 % affirment qu'au moins un.e membre de leur entourage est venu.e les rejoindre sans passer par les services de PAJR. Ces migrations consécutives aux premières ont donc un impact socioéconomique probant sur les communautés rurales et ne sont pas considérées dans la présente étude.

Avec un financement actuel total de 7,0 M \$ par année, la contribution minimale au PIB des régions est 4 fois plus élevée que le financement de l'organisation. Ce ratio grimpe à 22 fois lorsqu'il est comparé à la contribution maximale au PIB. (157,9 M \$). De plus, lorsqu'on compare l'évolution des migrations totales par rapport au financement de l'organisation, on constate que le nombre de migrations a crû plus rapidement que le financement depuis 2014-2015.

Sommaire des retombées économiques*

Régions du Québec, 2021-2022; en millions \$ et en nombre d'emplois équivalent temps complet (ETC)

		Pour les régions du Québec qui accueillent des participant.e.s de PAJR				
		Directe	Indirecte	Sous-total	Induite	Total
Valeur ajoutée (Millions \$)						
PAJR	Minimum (11%)	19,2	10,0	29,2	3,0	32,2
	Maximum (55 %)	94,3	48,9	143,2	14,7	157,9
Mouvement migratoire (100 %)		171,9	89,1	261,1	26,8	287,8
Emplois supportés (ETC)						
PAJR	Minimum (11%)	169	97	267	29	296
	Maximum (55 %)	831	477	1 307	145	1 452
Mouvement migratoire (100 %)		1 514	869	2 383	264	2 647

*Données issues du rapport Contribution économique des mouvements migratoires supportés par PAJR. Aviseo. Juillet 2023.

En outre, ces retombées économiques s'accumulent dans le temps puisque la présente étude ne les estime que pour un exercice fixe, soit 2021-2022. Étant donné que l'organisation existe depuis 1990 et que, depuis 2006-2007, elle a accompagné plus de 15 150 jeunes dans leur migration, la contribution économique va bien au-delà des résultats pour une seule cohorte de participant.e.s. Il faut donc garder à l'esprit que les **résultats sont cumulatifs année après année**.

En ce qui a trait à la rétention en région, depuis 2007,

66 % des participant.e.s ont indiqué toujours demeurer dans leur région d'accueil

et 23 % mentionnent avoir déménagé dans une autre région rurale. À peine 9 % des répondant.e.s ont mentionné être retourné.e.s en milieu urbain et 1 % ont quitté le Québec. Donc, sur un horizon d'une quinzaine d'années,

PAJR a réussi à enraciner et maintenir près de 90 % des personnes qu'elle a accompagnées en région.

Qu'ils.elles soient employé.e.s, travailleur.euse.s autonomes ou entrepreneur.e.s, 94 % des répondant.e.s participent au marché du travail dans leur région d'accueil. À peine 6 % des répondant.e.s ont mentionné être sans emploi. Parmi ces répondant.e.s, on trouve les personnes en congé de maternité ou de paternité et des étudiant.e.s. Il s'agit d'individus temporairement à l'arrêt et qui retrouveront leur emploi à court ou moyen terme. C'est à ce moment-là qu'ils contribueront à la vie économique de leur communauté d'accueil. Ainsi, la presque totalité des personnes que PAJR accompagne participe au développement économique local.

Parmi les principaux secteurs d'activité des participant.e.s que PAJR accompagne en région, celui de la santé et des services sociaux et celui des services professionnels affichent tous les deux les plus fortes proportions avec respectivement **23 % et 16 %**. PAJR contribue depuis longtemps au recrutement et à l'établissement en région de personnes travaillant dans le secteur public et vient du même coup participer activement à la stratégie de gestion des ressources humaines de la fonction publique 2023-2028 du gouvernement du Québec.

Secteur d'activité des jeunes de PAJR*

Enquête auprès des participants de PAJR (2023), en pourcentage, (n= 1 497)



Près de 40%
des migrations annuelles se font
dans les domaines de la santé,
de l'éducation et de
l'administration publique.

En ce qui concerne la composante entrepreneuriale plus particulièrement, 10 % des répondant.e.s ont mentionné créer ou reprendre des entreprises dans leur région d'accueil. Le fait d'avoir déménagé en région a stimulé l'entrepreneuriat, car 29 % des entrepreneur.e.s ont déclaré qu'ils.elles n'auraient pas été entrepreneur.e.s s'ils.elles étaient resté.e.s en milieu urbain.

De plus, les candidat.e.s qui utilisent les services de PAJR s'impliquent socialement dans les régions. En effet, selon le sondage mené auprès des participant.e.s, 36 % d'entre eux.elles affirment s'impliquer à titre de bénévoles dans au moins un organisme de leur région d'accueil, contribuant ainsi à tisser un lien d'appartenance avec leur communauté.

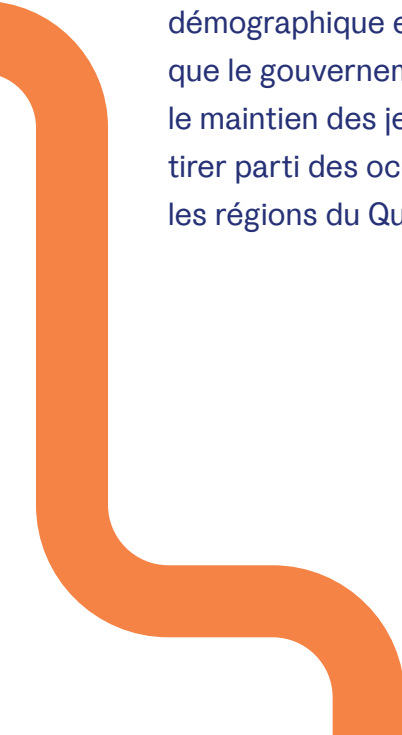
*Données issues du rapport Contribution économique des mouvements migratoires supportés par PAJR. Ariseo. Juillet 2023.

PAJR : une solution pour répondre aux orientations gouvernementales

Dans la réalisation de sa mission, PAJR œuvre de façon multisectorielle et touche à une multitude de thèmes liés à la jeunesse, aux régions,

à l'emploi, à l'immigration et à l'entrepreneuriat, pour ne mentionner que ceux-ci. PAJR s'inscrit donc comme une solution pour répondre

à plusieurs orientations gouvernementales chapeautées présentement par différents ministères.



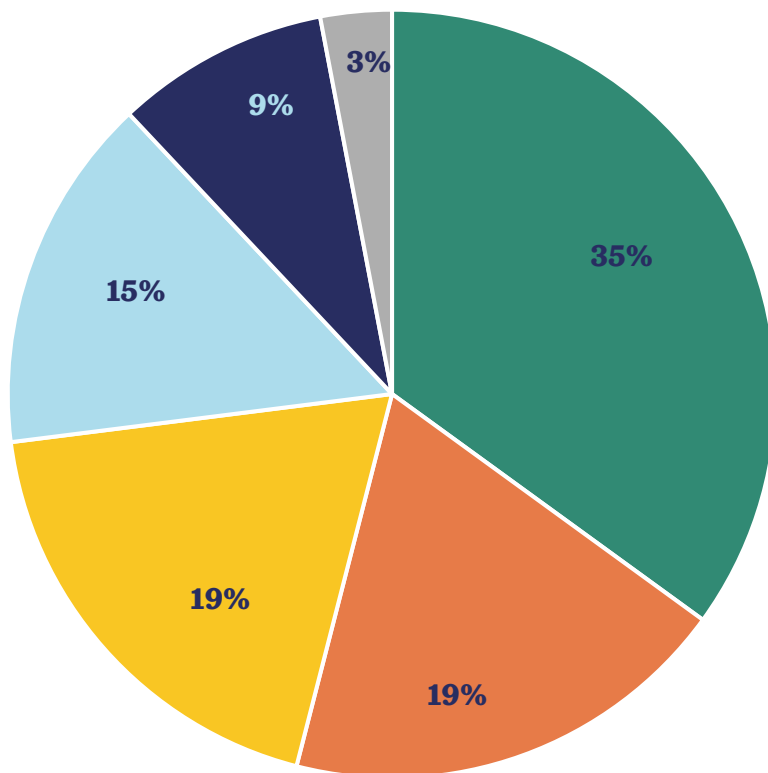
Le Plan d'action jeunesse 2021-2024 est le deuxième qui découle de la Politique jeunesse, lancée en 2016. Il a pour objectif d'accompagner les jeunes de 15 à 29 ans dans leur parcours vers l'autonomie en leur offrant des milieux stimulants, sains et sécuritaires et en les soutenant dans leurs apprentissages et leurs projets de vie.

PAJR s'inscrit dans l'axe Emploi et, dans une moindre mesure, dans l'axe Entrepreneuriat de ce plan qui vise à pallier notamment les effets qu'entraînent le vieillissement démographique et la pénurie de main-d'œuvre. Étant donné que le gouvernement souhaite soutenir l'intégration et le maintien des jeunes en emploi, pour qu'ils.elles puissent tirer parti des occasions d'emploi offertes dans toutes les régions du Québec, PAJR met en œuvre des actions

visant l'accompagnement, l'intégration et l'enracinement de ces jeunes professionnel.le.s en région.

Récemment, le SAJ déposait le Rapport de la consultation publique pour la jeunesse 2023 en vue de l'élaboration du troisième Plan d'action jeunesse de la Politique québécoise de la jeunesse 2030. Sous l'angle de la mobilité des jeunes au Québec, il est clair que PAJR répond aux enjeux et aux aspirations des jeunes soulignés dans cette consultation.

La mobilité des jeunes au Québec, au Canada et à l'international



Si tu avais la possibilité de vivre une expérience dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays (poursuivre des études, faire un stage, avoir un emploi, voyage humanitaire, etc.), qu'est-ce qui en faciliterait la réalisation?

- Un soutien financier
- Une connaissance des possibilités existantes
- Un encadrement pour la préparation du projet et sa réalisation
- Une personne-ressource disponible dans la ville d'accueil
- Un sentiment d'avoir les compétences pour le projet
- Autres

**Données issues du rapport Rapport consultation SAJ*

La Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 présentement en révision, est un plan visant à promouvoir le développement équilibré et durable de l'ensemble des régions du Québec. Il a notamment pour but de contrer le phénomène de l'exode rural, en encourageant les populations à rester en région et en stimulant l'attraction de nouveaux.elles habitant.e.s et de nouvelles entreprises. De plus, la stratégie encourage l'implication des citoyen.ne.s dans le processus décisionnel ainsi que le sentiment d'appartenance des habitant.e.s à leur territoire. Étant donné la nature même de la mission de PAJR, il est clair que nos objectifs et nos activités sont directement en phase avec les éléments de cette stratégie gouvernementale.

Quant à la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion, elle vise notamment à attirer et à intégrer les immigrant.e.s dans chacune des régions du Québec, et ce, en fonction de leurs particularités. La politique encourage également la collaboration entre les acteur.trice.s locaux et le développement des compétences

locales pour favoriser l'intégration des immigrant.e.s à leur milieu d'accueil. De plus, la politique met l'accent sur la valorisation de la diversité culturelle et la promotion du sentiment d'appartenance à la région d'accueil. Comme nous l'avons mentionné précédemment, environ 40 % de nos migrations réussies concernent des personnes nées à l'extérieur du Québec.

Le réseau de Place aux jeunes locaux accompagne plusieurs jeunes issu.e.s de l'immigration et collabore avec une multitude de partenaires locaux sur leur territoire. On note une recrudescence importante de la demande de nos services par la clientèle immigrante au cours des dernières années. Cette clientèle nécessite un accompagnement particulier et c'est pourquoi, une entente nationale a été conclue avec Emplois en région, dans le but d'offrir un meilleur continuum de services aux personnes immigrantes en fonction de nos expertises respectives.

Le Plan gouvernemental de régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique du Québec

est une initiative qui vise à renforcer la présence et l'action de l'administration publique dans les différentes régions de la province. Depuis les tout débuts de ce plan, PAJR travaille en collaboration avec le Conseil du trésor pour faciliter l'attraction et l'intégration des jeunes professionnel.le.s de la fonction publique dans l'ensemble des MRC rurales du Québec. Des activités sont d'ailleurs organisées et d'autres viendront dans le but de promouvoir les emplois en région dans la fonction publique.

De plus, PAJR a signé plusieurs ententes avec différents ministères et organismes gouvernementaux ou est en voie de le faire. Mentionnons entre autres la Sûreté du Québec; le ministère de la Justice; le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, particulièrement pour les agent.e.s de protection de la faune; le ministère de la Sécurité publique, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Hydro-Québec et la Société du Plan Nord. Rappelons également que le secteur d'activité dans lequel PAJR intègre le plus de jeunes en région est celui de la santé et des services sociaux (23 %), un secteur majoritairement composé d'organismes publics. Divers partenariats et ententes de

collaboration sont également conclus en ce sens sur le plan local, particulièrement avec les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).

Le réseau de partenaires de PAJR, bien ancrés dans leur milieu, est en constante relation avec les employeurs qui se situent sur leur territoire, dans le but de bien connaître les possibilités d'emploi, les occasions d'affaires ou les stages disponibles.

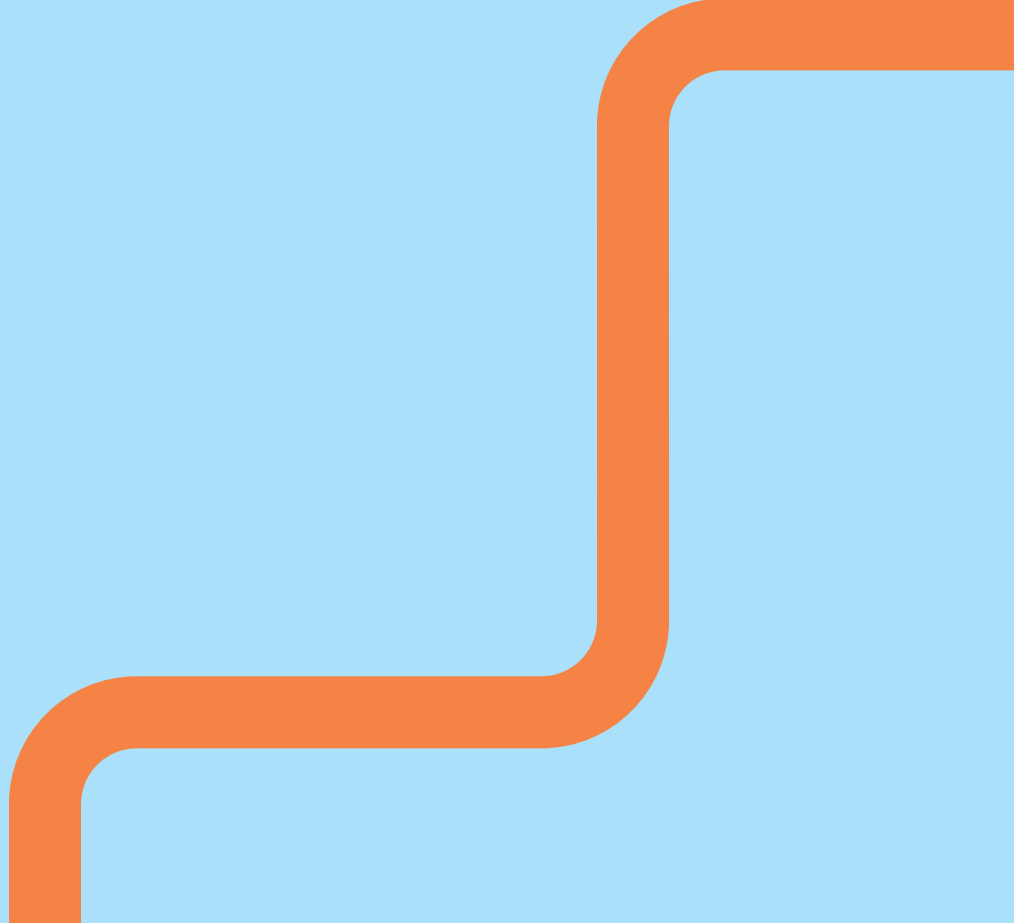
Toutes ces possibilités sont répertoriées dans la plateforme Web de PAJR, qui facilite le processus et qui s'assure de l'adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et les aspirations des jeunes. Présentement, plus de 100 000 jeunes et entreprises font confiance à la plateforme Web de PAJR, ce qui confère à l'organisation une connaissance approfondie des jeunes et du marché du travail et lui donne un outil indispensable pour aller à leur rencontre. Étant donné que le gouvernement du Québec vise également à encourager la mobilité de la main-d'œuvre pour mieux répondre aux besoins des différentes régions du Québec, les actions de PAJR sont toutes indiquées pour accompagner les jeunes dans leurs recherches et leur

intégration dans leur nouveau milieu d'accueil.

Dans le cadre du Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025, le gouvernement affirme que l'entrepreneuriat est un élément clé pour soutenir la compétitivité du Québec, pour favoriser la croissance économique et pour accroître les possibilités d'emploi. L'entrepreneuriat contribue favorablement à la création d'emplois et au maintien des populations en région et donc, à la vitalité de celles-ci. Selon PAJR, une offre de soutien adaptée aux besoins des jeunes maximise les chances de réussite de leurs projets d'affaires, et ce, dans toutes les régions du Québec. À cette fin, PAJR a déjà conclu des ententes de partenariat avec plusieurs acteurs clés, dont le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), l'Association des clubs entrepreneurs étudiants du Québec (ACEE) et Futurpreneur Canada.

Finalement, chaque année, le réseau de Place aux jeunes organise près de 650 séjours exploratoires, dont plusieurs ciblent des thématiques sectorielles qui viennent répondre en partie à des politiques ou stratégies de différents ministères. Ces séjours concernent par exemple les secteurs bioalimentaire, agrotouristique et agricole, industriel, du génie, des ressources naturelles, de la santé et des services sociaux, entrepreneurial, de l'innovation, manufacturier et du tourisme.

Comme on peut le voir, le recrutement de jeunes et leur établissement en région s'inscrivent dans un très grand nombre de politiques, de stratégies ou de plans d'action du gouvernement du Québec. PAJR est fière de pouvoir répondre à plusieurs enjeux sociaux et désire être un partenaire important du gouvernement du Québec, dans la mise en œuvre de ses orientations et objectifs.





Le cadre financier

Notre organisation considère que 85 communautés sont susceptibles de requérir la collaboration de PAJR en vue d'assurer un service

au bénéfice des jeunes sur tout le territoire rural du Québec et de répondre aux besoins spécifiques de chacun de ces territoires, tels que

le vieillissement de la population, la rareté de la main-d'œuvre qualifiée ou les besoins de relève d'affaires.

Étant donné que nos principaux outils ont déjà été développés, que PAJR se fait de plus en plus connaître grâce à ses campagnes publicitaires de notoriété, le coût d'investissement public par migration est à la baisse depuis quatre ans. L'injection de sommes supplémentaires par le gouvernement permettrait ainsi d'optimiser le nombre de migrations réussies par rapport aux coûts.

Présentement, PAJR bénéficie d'un montant annuel de 7 M \$ provenant du Secrétariat à la jeunesse pour fournir des services à 85 communautés. Les communautés investissent quant à elles près de 2M\$ par année.

Lors des dernières années, nous avons mis en place différentes bonifications du financement des PAJ locaux, particulièrement en ce qui a trait au coût des séjours exploratoires en territoires éloignés ainsi qu'en fonction de l'achalandage et du nombre de suivis des candidat.e.s. Plusieurs agent.e.s sont débordé.e.s par la quantité de personnes qui souhaitent migrer sur leur territoire ou qui ont besoin d'accompagnement dans leur projet de migration.

Pour certains territoires les plus achalandés nous ne pouvons tout simplement plus suivre la cadence et offrir un service de qualité à tous ceux qui veulent s'établir sur le territoire.

Dans un projet pilote de trois ans, nous avons bonifié l'enveloppe financière de six PAJ locaux en fonction de la moyenne des migrations réussies des cinq dernières années, afin de traiter un plus grand volume de demandes d'accompagnement.

Il s'agit des MRC suivantes :

- Le Rocher-Percé
- Rivière-du-Loup
- Rimouski-Neigette

- Lac-Saint-Jean-Est
- Ville Saguenay
- Le Granit

**On note une
augmentation
moyenne de** 



50 %
des migrations
pour ces territoires
au cours des
dernières années.

La mise en place de cette bonification pour six PAJ a permis d'améliorer la qualité et la quantité de services offerts dans ces territoires achalandés. Toutefois, force est de constater que c'est plutôt près du tiers de nos territoires qui sont débordés par l'achalandage et le suivi que requiert l'accompagnement de chacun.e des jeunes qui souhaitent s'établir sur le territoire.

Cette surcharge limite les autres services d'accompagnement offerts aux jeunes dont leur projet est davantage à l'état embryonnaire. Un apport financier supplémentaire pour ces territoires permettrait de soutenir adéquatement ces jeunes dans leurs réflexions et leurs démarches pour aller s'établir en région et ainsi augmenter le nombre d'établissements en région.

Afin d'augmenter le nombre de migrations réussies à plus de 17 000 sur 5 ans et de poursuivre notre engagement envers les jeunes et les régions, nous avons besoin des investissements présentés dans le tableau suivant.

Consolidation du réseau et du financement de PAJR

	Volet national	Réseau de PAJ locaux				Jeunes	TOTAL	Migration directe et indirecte
	15 %	75 %				10 %		
	National	Réseau (85 PAJ)	Bonification des PAJ achalandés	Séjours exploratoires territoires éloignés	Projets régionaux	Incitatifs à la migration		
2025-2026	1 500 000 \$	5 525 000 \$	825 000 \$	150 000 \$	0 \$	0 \$	8 000 000 \$	3 000
2026-2027	1 600 000 \$	5 695 000 \$	1 000 000 \$	250 000 \$	0 \$	955 000 \$	9 500 000 \$	3 250
2027-2028	1 700 000 \$	5 865 000 \$	1 200 000 \$	300 000 \$	1 245 000 \$	1 000 000 \$	11 310 000 \$	3 500
2028-2029	1 800 000 \$	6 035 000 \$	1 400 000 \$	325 000 \$	1 350 000 \$	1 000 000 \$	11 910 000 \$	3 750
2029-2030	1 900 000 \$	6 205 000 \$	1 500 000 \$	325 000 \$	1 350 000 \$	1 000 000 \$	12 280 000 \$	4 000
TOTAL	8 500 000 \$	29 325 000 \$	5 925 000 \$	1 350 000 \$	3 945 000 \$	3 955 000 \$	53 000 000 \$	17 500

À quoi vont servir les sommes supplémentaires

	Montants supplémentaires demandés	Nombre d'agent.e.s de plus dans les MRC les plus achalandés	Nombre de séjours exploratoires de groupe de plus dans les régions éloignées	Nombre de projets régionaux structurants basés sur les besoins du milieu	Nombre de candidat.e.s bénéficiants d'incitatif à la migration	Nombre de migrations supplémentaires comparées à 2024
2025-2026	1 000 000 \$	20 agent.e.s	20 séjours exploratoires	Aucune action	Mise en place du programme	400
2026-2027	2 500 000 \$	22 agent.e.s	35 séjours exploratoires	Remise en fonction du programme	1 750 candidat.e.s	650
2027-2028	4 310 000 \$	25 agent.e.s	40 séjours exploratoires	15 projets	1 820 candidat.e.s	900
2028-2029	4 910 000 \$	28 agent.e.s	40 séjours exploratoires	15 projets	1 820 candidat.e.s	1 150
2029-2030	5 280 000 \$	30 agent.e.s	40 séjours exploratoires	15 projets	1 820 candidat.e.s	1 400

Tout d'abord, chaque PAJ aurait droit à un montant de base maximum, variant de 65 000 \$ à 71 000 \$ au fil des ans, pour mettre en place son Place aux jeunes et assurer un service d'accompagnement aux jeunes dans leur projet d'établissement en région.

En ce qui a trait à la répartition des bonifications du financement des PAJ, elle se ferait en fonction de l'attractivité et de la performance de ceux-ci. Plus un PAJ est sollicité et accompagne un nombre important de jeunes, plus son financement pourrait être augmenté. Le calcul des bonifications se fera en fonction de la moyenne du nombre de migrations réussies au cours des cinq dernières années. Différents échelons sont créés pour une répartition des sommes en fonction du nombre de jeunes à accompagner chaque année. À cela pourra s'ajouter la bonification pour les séjours exploratoires ainsi que des incitatifs à la migration pour les jeunes. Les territoires qui possèdent une plus forte population et ceux qui sont plus attractifs vont assurément profiter de ces bonifications pour offrir de meilleurs services à plus de jeunes.

Sur le plan régional, nous souhaitons continuer de mettre en œuvre un programme par appel de projets visant la complémentarité avec les PAJ locaux. Les objectifs du programme sont de faciliter la concertation et le travail en commun des PAJ dans chaque région, et d'accroître la présence de PAJR dans les lieux décisionnels, de concertation et de participation avec les acteurs régionaux. Grâce à ce programme, au cours des dernières années, nous avons vu une nette amélioration de la synergie entre les agent.e.s PAJ d'une même région. Cette amélioration est encore plus bénéfique pour les jeunes qui, majoritairement, ont une connaissance des régions, mais très peu de notions des MRC. Les agent.e.s régionaux.ales travaillent donc de concert avec les agent.e.s de PAJ à une échelle régionale afin de promouvoir la région, organiser des activités de groupes, planifier le recrutement, participer à des tables de concertation, etc.

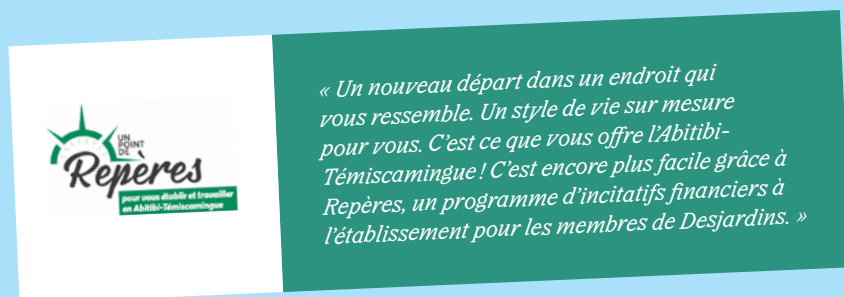
Malheureusement, faute de financement, nous n'avons pu reconduire ce programme en 2024-2025 et nous avons vu une diminution marquée du nombre d'accompagnement et de migration en région.

Incitatifs à la migration

Depuis quelques années, notre clientèle jeunesse nous demande d'ajouter des incitatifs financiers à la migration et à l'enracinement dans notre offre de services tout

comme elle l'a souligné dans la consultation jeunesse organisée par le SAJ.

Il existe quelques exemples locaux ou régionaux de ce genre d'incitatif, tels que le projet Repères dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, présentement financé par les caisses Desjardins de la région.



Nous souhaitons mettre en application un programme inspiré de ce projet pour l'ensemble du Québec. Ce programme viserait à fournir des incitatifs à la migration des jeunes en région. Les jeunes admissibles au programme pourraient recevoir jusqu'à 500\$, 6 mois après leur installation en région, permettant ainsi de diminuer le fardeau financier d'un tel déménagement. Ce montant servirait à financer notamment une partie du déménagement et/ou les coûts de branchement de nouveaux services (ex. : Internet, téléphone et assurances).

En corollaire, nous sommes actuellement en discussion avec le mouvement Desjardins afin que celui-ci investisse des sommes importantes dans de tels incitatifs. Nous souhaitons des investissements privés ambitieux, de l'ordre d'un dollar d'argent privé pour un dollar d'argent public, dans la mise en œuvre d'un programme d'incitatifs financiers à la migration et à l'enracinement en région.

Indicateurs et cibles

Les cibles de migrations totales en région varient de 3 000 à 4 000 au cours de la période de 2025-2026 à 2029-2030.

Cet indicateur comprend les migrations réussies (jeunes de 18 ans à 35 ans), les migrations parallèles (moins de 18 ans et plus de 35 ans) ainsi que les migrations

indirectes générées par les mouvements migratoires, comme l'a présenté l'étude Contribution économique des mouvements migratoires supportés par PAJR.

Présentement, PAJR fourni une reddition de compte complète au SAJ, répondant ainsi adéquatement aux demandes gouvernementales. Dans le cadre d'une nouvelle entente, tous les indicateurs pourront être discutés avec le SAJ afin de satisfaire aux exigences gouvernementales. À titre informatif, voici les indicateurs de l'entente actuelle :

Indicateurs volet national

- Permanence
 - Nombre de projets PP
 - Nombre d'activités de promotion et de recrutement
 - Nombre de jeunes rencontrés ou accompagnés ou référés aux PP
 - Nombre de nouvelles inscriptions sur la plateforme Web de PAJR
 - Nombre de formations et d'outils offerts aux agent.e.s Place aux jeunes
 - Nombre de rencontres avec les agent.e.s Place aux jeunes et/ou les PP
- Appel de projets
 - Nombre de projets mis en oeuvre

Indicateurs volet local

- Nombre de jeunes accompagnés
- Nombre d'activités d'attraction, d'accueil et de rétention
- Nombre de participants à des activités vd'attraction, d'accueil et de rétention
- Nombre de migrations réussies
- Nombre de migrations parallèles
- Niveau de satisfaction des jeunes desservis à l'égard du Projet
- Perceptions et intérêt des jeunes à l'égard du Projet
- Pourcentage de jeunes ayant migré qui occupent un emploi
- Nombre d'administrateurs de 35 ans et moins siégeant au conseil d'administration

Ceux-ci pourront servir de base de travail lors des discussions avec le Secrétariat à la jeunesse.

Gouvernance



Pour mettre en œuvre cet important projet et effectuer une gestion consciencieuse des fonds publics, il importe de présenter la gouvernance actuelle de PAJR. Ainsi, le conseil d'administration (CA) de PAJR est composé de 12 administrateur.trice.s :

**4 membres
corporatif.ve.s
ou individuel.le.s**

**6 partenaires-
promoteurs**
(partenaires bénéficiaires du
programme de financement)

**2 membres
jeunesse**
(de 18 à 35 ans et ayant
bénéficié des services de PAJR)

*Vous pouvez consulter la section À propos
de notre site Web pour avoir plus de détails.*

Le CA est appuyé par un comité de financement composé d'administrateur.trice.s qui sont membres du CA et qui n'obtiennent pas de financement de PAJR ainsi que d'un.e représentant.e du Secrétariat à la jeunesse. Ce comité a pour mandat de produire les recommandations pour toutes décisions entourant la gestion du programme de financement aux PAJ (octroi du financement, situations particulières, protocoles d'entente, pénalités, etc.). La direction générale de PAJR est mandatée par résolution du conseil d'administration pour mettre en œuvre les recommandations de ce comité, ce qui permet d'être à l'abri de tout conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêts par rapport à la distribution des fonds.

Le CA n'intervient donc pas dans la distribution des fonds à chacun des PAJ. Cependant, il émet les orientations, les politiques et les procédures qui s'appliquent à l'ensemble du réseau.

Étant donné que PAJR est responsable de l'administration et de la saine gestion des fonds publics, nous nous appuyons sur des firmes spécialisées et nous nous conformons aux normes comptables généralement reconnues au Canada. De plus, afin d'améliorer nos pratiques de gestion, nous mettons en œuvre les recommandations de consultant.e.s expert.e.s en contrôle et suivi de processus administratif.

Finalement, nos états financiers sont audités annuellement et transmis au Secrétariat à la jeunesse dans les délais prescrits. En vue d'améliorer nos pratiques, nous pourrions également, avec le SAJ, mettre en place un comité de suivi pour assurer la fluidité des échanges et la compréhension commune des sommes engagées et dépensées chaque année.

En ce qui concerne la mise en place de projets PAJ dans les régions du Québec, chacun fait l'objet d'un protocole d'entente avec PAJR. Ce protocole comprend un cahier des charges, les conditions d'octroi de la subvention, les modalités de versement, la récupération des sommes versées en trop, la responsabilité des parties, l'utilisation et la gestion des données personnelles, etc.

À la fin de chaque année financière, les PAJ déposent leurs documents de reddition de comptes ainsi que les prévisions pour l'année suivante, qui sont colligées et analysées. Comme nous l'avons mentionné précédemment, c'est le comité de financement qui effectue les recommandations de financement des PAJ locaux. Par la suite, la reddition de comptes de chacun des PAJ ainsi qu'une compilation sont transmises au SAJ.

A thick orange line starts from the top center, goes down, then curves to the right, and finally goes straight right across the top of the page.

Conclusion

Encore aujourd'hui, notre jeunesse, nos employeurs et nos régions font face à divers enjeux sociaux tels que les besoins de main d'oeuvre, l'exode rural, l'intégration des nouveaux.elles

arrivant.e.s en région, l'accès à la propriété, etc. Place aux jeunes en région est un organisme reconnu internationalement comme un leader dans la mise en valeur de

l'attractivité des territoires et l'accompagnement des jeunes professionnel.le.s dans leur projet de migration en région.

Forte d'un réseau de plus de 80 partenaires locaux et située dans les 85 MRC rurales du Québec, PAJR a su démontrer, au cours des dernières années, sa capacité à joindre et satisfaire sa clientèle jeunesse, à mobiliser et outiller son réseau, à atteindre

les cibles désignées par le gouvernement du Québec et à faire une gestion exemplaire des fonds publics qui lui sont octroyés.

Place aux jeunes en région est fière de contribuer positivement à nos grands enjeux sociétaux et

souhaite rester une fidèle alliée du gouvernement du Québec dans la mise en œuvre d'actions porteuses pour nos jeunes, notre économie, nos communautés et nos régions.



Luc Dastous
Président

Frédéric Raymond
Directeur général

ANNEXE I





Liste des 85 MRC couvertes par le programme Place aux jeunes en région

Bas-Saint-Laurent

Kamouraska
La Matanie
Les Basques
La Mitis
Rimouski-Neigette
Rivière-du-Loup
Témiscouata
La Matapédia

Saguenay— Lac-Saint-Jean

Domaine-du-Roy
Fjord-du-Saguenay
Lac-Saint-Jean-Est
Maria-Chapdelaine
Ville Saguenay

Capitale-Nationale

Charlevoix
Charlevoix-Est
Portneuf

Mauricie

Des Chenaux
La Tuque
Maskinongé
Mékinac
Shawinigan
Trois-Rivières

Estrie

Brome-Missisquoi
Coaticook
Des Sources
Du Granit
Eastern Townships
Haut-Saint-François
Haute-Yamaska
Memphrémagog
Val-Saint-François

Outaouais

Vallée-de-la-Gatineau
Papineau
Pontiac
Les Collines-de-l'Outaouais

Abitibi-Témiscamingue

Abitibi-Ouest
Amos-Harricana
Rouyn-Noranda
Témiscamingue
Vallée-de-L'Or

Côte-Nord

Caniapiscou
Golfe-du-Saint-Laurent
Haute-Côte-Nord
Manicouagan
Minganie
Sept-Rivières

Nord-du-Québec

Baie-James

Gaspésie-

Îles-de-la-Madeleine

Avignon
Bonaventure
Côte-de-Gaspé
Haute-Gaspésie
Îles-de-la-Madeleine
Rocher-Percé

Chaudière-Appalaches

Appalaches
Beauce-Sud
Bellechasse
La Nouvelle-Beauce
Les Etchemins
L'Islet
Lotbinière
Montmagny
Beauce-Centre

Lanaudière

D'Autray
Joliette
Matawinie
Montcalm

Laurentides

Argenteuil
D'Antoine-Labelle
Les Laurentides
Les Pays-d'en-Haut

Montérégie

Acton
Beauharnois-Salaberry
Haut-Richelieu
Haut-Saint-Laurent
Les Jardins-de-Napierville
Les Maskoutains
Pierre-De Saurel
Rouville

Centre-du-Québec

Arthabaska
Bécancour
Drummond
L'Érable
Nicolet-Yamaska



ANNEXE II

Mandat des agent.e.s du national au recrutement

Services directs aux candidat.e.s

- Informer les jeunes diplômé.e.s désireux.ses de s'établir en région du soutien offert par le réseau PAJR, notamment par la tenue de séances d'information et par la présence à des événements ciblés ;
- Faire la promotion de la vie en région et des perspectives professionnelles, sociales et d'affaires notamment via la plateforme Web ;
- Orienter les différent.e.s candidat.e.s intéressé.e.s dans un projet de migration à l'aide des trois principaux outils : l'emploi, l'entrepreneuriat et les stages ;
- Accompagner dans leur projet de migration les candidat.e.s intéressé.e.s ;
- Concevoir et coordonner des projets spéciaux et des activités de réseautage ou d'information dans les grands centres urbains, en collaboration avec les agent.e.s de PAJ.

Activités de développement en territoire métropolitain

- Développer un réseau de relayeurs stratégiques, notamment en présentant les services du réseau aux acteur.trice.s des secteurs du développement régional, de l'économie, de la jeunesse, de l'éducation, de l'employabilité, etc., en milieu métropolitain ;
- Alimenter ce réseau et s'assurer qu'il contribue à la diffusion d'information en faveur des jeunes et du réseau de PAJ.

Développer et approfondir l'intelligence territoriale

- Développer et maintenir un bon niveau de connaissance sur les enjeux des régions attirées, en demeurant en contact fréquent avec les agent.e.s de PAJ et les différent.e.s acteur.trice.s des MRC ;
- Élaborer et mettre à jour des outils de travail pour PAJR et son réseau

Mandat des agent.e.s de PAJ

Sous la responsabilité de son partenaire-promoteur, l'agent.e de PAJ a le mandat d'offrir un service d'accompagnement personnalisé aux jeunes désireux.ses d'entreprendre une démarche qui pourrait mener à leur établissement en région, faciliter leur enracinement ou tout autre service d'accueil et d'enracinement offert aux nouveaux.elles arrivant.e.s. Pour y arriver, l'agent.e doit, en collaboration avec les acteurs socioéconomiques de son milieu, réaliser notamment les mandats suivants.

Accompagnement des candidat.e.s

- Prendre en charge les candidat.e.s de façon personnalisée;
- Réaliser et mettre en œuvre un plan de migration en fonction des besoins des candidat.e.s;
- Communiquer de l'information et des références;
- Planifier, organiser et animer des séjours exploratoires ainsi que d'autres activités d'attraction, d'accueil et d'enracinement;
- Renseigner et préparer les candidat.e.s quant aux attentes de la communauté envers eux.elles.

Réalisation d'activités d'attraction, d'accueil et d'enracinement

Les activités d'attraction, d'accueil et d'enracinement, dont les séjours exploratoires, permettent aux candidat.e.s de participer à diverses activités (ex. : activités découverte, et activités de réseautage) afin de rencontrer des acteur.trice.s locaux, des lieux ou d'autres aspects d'intérêt du territoire.

Dans le recrutement de participant.e.s, les partenaires-promoteurs doivent respecter le principe d'accessibilité universelle : dans la mesure où un.e candidat.e répond aux critères d'admissibilité, celui.celle-ci est en droit de recevoir un traitement équivalent dans la prestation des services, nonobstant son origine, son parcours scolaire, etc.

Les activités poursuivent les quatre objectifs suivants :

1. Promouvoir et sensibiliser les jeunes aux possibilités de travailler et de vivre en région ;
2. Permettre aux candidat.e.s de développer un réseau de contacts avec des intervenant.e.s socioéconomiques, des employeurs éventuels, des entrepreneur.e.s ou toute autre personne pertinente ;
3. Permettre aux candidat.e.s de découvrir ou redécouvrir un milieu de vie ;
4. Permettre aux candidat.e.s de préparer concrètement leur avenir dans la MRC.

Veille et diffusion d'information

La réalisation de ce service suppose que les agent.e.s. de PAJ développent une expertise approfondie de leur milieu ainsi que l'entretien de leur réseau de contacts locaux. L'agent.e de PAJ doit fournir une information pertinente, utile et accessible, qui a une valeur ajoutée par rapport à celle qui est disponible ailleurs :

- Répertorier sur la plateforme électronique de PAJR les offres d'emploi, les stages et les occasions d'affaires ;
- S'assurer d'être au fait de l'actualité socioéconomique de son milieu ;
- Développer et entretenir un solide réseau de relations et de contacts ;
- Élaborer ou participer à l'élaboration des outils favorisant la bonification du milieu de vie, en fonction des besoins généralement exprimés par les migrant.e.s (ex. : comité d'accueil et politique familiale) ;
- Sensibiliser et informer sa communauté sur l'importance de s'ouvrir à de nouvelles populations ;
- Renseigner les leaders locaux quant aux attentes, en général, des usager.ère.s envers un milieu d'accueil.

Ressources

À propos de Place aux jeunes en région

www.placeauxjeunes.qc.ca/a-propos

Contribution économique des mouvements migratoires supportés par PAJR

www.placeauxjeunes.qc.ca/uploads/attachments/documents/Etudes_et_memoires/contribution_economique_PAJR_Aviseo.pdf

La boussole des régions

www.placeauxjeunes.qc.ca/boussole

Projet Repères

www.desjardins.com/ressources/pdf/f05-q30167-programme-reperes-affiche-f.pdf

Les jeunes dans les régions du Québec – Évolution de la situation démographique entre 1986 et 2021

www.placeauxjeunes.qc.ca/uploads/attachments/documents/Etudes_et_memoires/evolution_jeunes_demographie_86-21.pdf

Place Marketing Forum

www.placemarketingforum.com/



Au nom
de milliers de
jeunes en région,
Merci

Secrétariat
à la jeunesse

Québec 

*Dans le cadre du Plan d'action jeunesse 2021-2024,
le Secrétariat à la jeunesse contribue à la migration
des jeunes en région en finançant les activités de PAJR.*

Place
aux **Jeunes**
en région